

Vente d'un bien immobilier

Par dedel, le 26/10/2007 à 11:06

Nous sommes 7 frères. Après le décès de nos parents, est-il possible de vendre les biens immobiliers **si seulement 4 sur 7 sont d'accord** [s][/s]? Que faire dans le cas contraire ? Merci de votre réponse urgente...

Cordialement